Image not found or type unknown

# quels sont les droits des heritiers

Par **lilymady**, le **17/06/2009** à **16:53**

Bonjour,
Voici mon probleme, voilà déjà 3 ans que notre mère est décédée (nous sommes 4 enfants : 2 garcons et 2 filles) et les droits de successions n'ont toujours pas été signés. En effet, l'ainé des enfants n'habite pas en France et n'a toujours pas signé l'autorisation pour mandater une tiers personne qui parlerais et/ou agirais en son nom. Il n'existe pas de conflis en nous a ma connaissance mais il ne veux pas signer ces papiers.
A present je voudrais savoir quelles possibilités ont les 3 autres enfants pour payer leurs droits de succesions et vendre ce qu'il y a à vendre...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés